

3S LIVING

Société par actions simplifiée (Société à associée unique)

Au capital de 1 000 €

Siège social : 274 Chemin Chaussée

27800 BERTHOUVILLE

897 862 934 R.C.S. BERNAY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

RESOLUTION PROPOSEE

L'associée unique décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 1 514,11 € de la manière suivante :

- Au compte Report à nouveau, la somme de - 1 514,11 €

RESOLUTION ADOPTEE

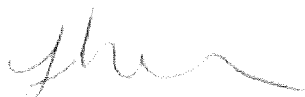
L'associée unique décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 1 514,11 € de la manière suivante :

- Au compte Report à nouveau, la somme de - 1 514,11 €

Pour copie certifiée conforme

Lisette MICONNET

Présidente



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise SAS 3S LIVING Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise 274 CHEMIN CHAUSSEE 27800 BERTHOUVILLE
Numéro SIRET * 8 9 7 8 6 2 9 3 4 0 0 0 1 4 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 2 1

								Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le			
								[3 1 1 2 2 0 2 3]				[3 1 1 2 2 0 2 2]			
ACTIF				Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *		028		030										
	Immobilisations financières * (1)		040	102 490	042		102 490	102 490							
	Total I (5)		044	102 490	048		102 490	102 490							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070										
		Autres * (3)	072	11 370	074		11 370	8 768							
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084		086			1 022							
	Charges constatées d'avance *		092		094										
	Total II		096	11 370	098		11 370	9 790							
	Total général (I+II)		110	113 860	112		113 860	112 280							
PASSIF								Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	1 000	1 000						
	Ecart de réévaluation						124								
	Réserve légale						126								
	Réserves réglementées*						130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131										
	Report à nouveau						134	(4 130)							
	Résultat de l'exercice						136	(1 514)	(4 130)						
	Subventions d'investissement						137								
	Provisions réglementées						140								
	Total I						142	(4 644)	(3 130)						
Provisions pour risques et charges						154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	105							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164								
	Fournisseurs et comptes rattachés						166	614	1 974						
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	50		50							
	Comptes courants d'associés						173	117 736	113 436						
	Autres dettes						175								
	Produits constatés d'avance						174								
	Total III						176	118 505	115 411						
	Total général (I + II + III)						180	113 860	112 280						
	REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195							
(2)		Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
(3)		Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise		SAS 3S LIVING										Néant		*			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le					
		1 3 1 1 2 2 0 2 3 1										1 3 1 1 2 2 0 2 2 1					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *											210					
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209								214					
				215													
				217													
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222				
	Production immobilisée *												224				
	Subventions d'exploitation reçues												226				
	Autres produits												230		0		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												232		0			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234				
	Variation de stock (marchandises) *												236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												240				
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)										242		1 514	4 130	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243									244					
	Rémunérations du personnel *												250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252				
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)		255									254					
	Dotations aux provisions												256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259									262			0		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260													
	Total des charges d'exploitation (II)												264		1 514	4 130	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270		(1 514)	(4 130)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers												(III)	280			
	Produits exceptionnels												(IV)	290			
	Charges financières												(V)	294		0	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347									300					
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348														
	Impôts sur les bénéfices *												(VII)	306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310		(1 514)	(4 130)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312		314	1 514		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318				
	Provisions non déductibles *												322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-clés d'associés	247										330					
		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248													
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option											251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997				
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986									138						
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981															
	Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345															
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987															
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989															
	Investissements et souscriptions outre-mer	344															
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352		354	1 514		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												356				
	Déficits antérieurs reportables : * A 1. 3 ont imputés sur le résultat :														360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370		372	1 514		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS 3S LIVING

31/12/2023

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Désignation de l'entreprise : SAS 3S LIVING

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	102 490	482		484		486	102 490	102 490
TOTAL		490	102 490	492		494		496	102 490	102 490
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499		
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS 3S LIVING

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	4 130	Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits reportables	984	4 130
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Déficits de l'exercice	860	1 514
					Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	5 644

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	250
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2018-01.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- principe de prudence ;
- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Note 4 Actif immobilisé

Titres de participation

Voir tableau 2033-C en annexe

Liste des filiales et participations

	Filiales détenues à + de 50 %	Participations détenues de 10 à 50 %
	Nom MY PRIVATE RESORT	Nom MPR ACADEMY
Capital	200 000 €	1 000 €
Capitaux propres autres que le capital	-87 863 €	
Quote-part du capital détenu	51,00%	49,00%
Valeur comptable des titres détenus :	102 000 €	490 €
Valeur Brute :		
Valeur Nette :		
Prêts et avances consentis par la société mère	10 000 €	
Provisions sur prêts		
Montant des cautions et avals donnés par la société mère		
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	0 €	
Résultat du dernier exercice	-87 863 €	
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice		
Observations (2)	Données exercice 31/12/2022	Clotûre 1er exercice 31/12/2023

Note 5 Capitaux propres

Le capital social est composé de 1 000 actions de 1 € chacune, intégralement libérées.

Note 6 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	614
Total	614